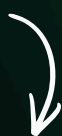


BLONVILLE

la planète et nous !

GUIDE ECO-CITOYEN

Téléchargez
notre éco-guide





Chères Blonvillaises, chers Blonvillais
Chers résidents secondaires, chers visiteurs,

Notre commune de Blonville-sur-Mer, petite station balnéaire authentique, a la chance rare de réunir deux richesses précieuses : un littoral au charme fou, avec notamment son cordon dunaire, et des espaces naturels remarquables, parmi lesquels notre marais, véritable écrin de biodiversité.

Ce patrimoine naturel est à la fois une fierté et une responsabilité. Il est notre identité, attire chaque année de nombreux touristes et contribue à la qualité de vie que nous partageons.

Mais il est aussi fragile. Les équilibres qui le composent peuvent être rapidement perturbés si nous n'y prêtons pas une attention constante.

C'est dans cet esprit que la municipalité a souhaité mettre à votre disposition cet écocuide. Il a été conçu comme un outil simple et accessible, pour accompagner chacun – habitant comme visiteur – dans la découverte et la préservation de notre environnement.

À travers ces pages, vous découvrirez les gestes du quotidien qui font la différence : respecter les sentiers, préserver la faune et la flore, limiter les déchets, économiser l'eau, ou encore adopter des mobilités douces. Autant d'actions concrètes qui, mises bout à bout, participent à la protection de notre littoral, de notre marais et de tous ces lieux exquis qui jalonnent notre Blonville.

Protéger notre commune, ce n'est pas renoncer à en profiter. C'est au contraire apprendre à en apprécier toute la richesse, avec respect et responsabilité. C'est transmettre aux générations futures un territoire vivant, préservé et accueillant.

Je vous invite à vous approprier ce guide, à en devenir les ambassadeurs et à faire de chaque geste un acte en faveur de notre environnement.

Ensemble, préservons ce qui fait la beauté et l'âme de notre commune.

Claude Benoist
Maire de Blonville-sur-Mer



Directeur de la publication : Service Communication

Mise en page et Conception graphique : Caroline Ensergueix

Impression : Imprimerie Sofim à Pont l'évêque

Tirage : 4000 exemplaires / Diffusion gratuite / Dépôt légal : Mai 2026

SOMMAIRE



NATURES BLONVILLAISES

ESPACES PUBLICS

AU QUOTIDIEN

TRIER ET RECYCLER

ASTUCES ZÉRO DÉCHET

AU JARDIN

BIEN VIVRE ENSEMBLE

“Si ça commence par chacun d'entre nous, c'est ensemble que le changement va vraiment opérer”

Julien Vidal

TERRA MARIQUE FELIX : HEUREUX DE LA TERRE À LA MER

Telle est la devise de la commune de Blonville depuis 1880.

La campagne, la mer et les marais forment nos cartes postales, avec le Mont Canisy en toile de fond.

Ces sites naturels sont riches en écosystèmes, reliefs et couleurs que la commune s'engage à protéger.

Ce guide adopte une approche positive, collective et pédagogique.

Fort du succès de la première édition, ce nouvel écouide regorge d'informations pratiques ainsi que d'écogestes simples et accessibles à intégrer dans notre quotidien.

Quelque soit le lieu arpenté - à pieds, à cheval ou à vélo - vous serez séduits par la beauté et la diversité de ses sites.

Nous comptons sur vous pour les préserver ensemble.

LA VOIE VERTE

La nouvelle voie verte Est-Ouest relie Tourgéville à Blonville-sur-Mer, permettant de rejoindre le marais de Villers-Blonville, en contournant le Mont Canisy par le sud.



Ce nouvel itinéraire connecte les réseaux existants, notamment la véloroute départementale Tourgéville-Pont-l'Évêque et le chemin réservé aux piétons et aux cyclistes de Saint-Arnoult, prolongé par une piste cyclable.

Il vient également relier la voie verte Nord-Sud (Saint-Arnoult-Deauville-Littoral).

La voie verte est accessible à Blonville par la rue des Saules.

Elle s'inscrit dans la continuité du label "Accueil Vélo Tourisme" de notre Office de Tourisme, marque nationale garantissant un accueil, des services et des équipements spécifiques adaptés aux besoins des touristes à vélo le long des itinéraires cyclables en France

Une réalisation concrète qui encourage la pratique du vélo, réduit les déplacements motorisés et valorise notre territoire.



LE MARAIS DE BLONVILLE-VILLERS

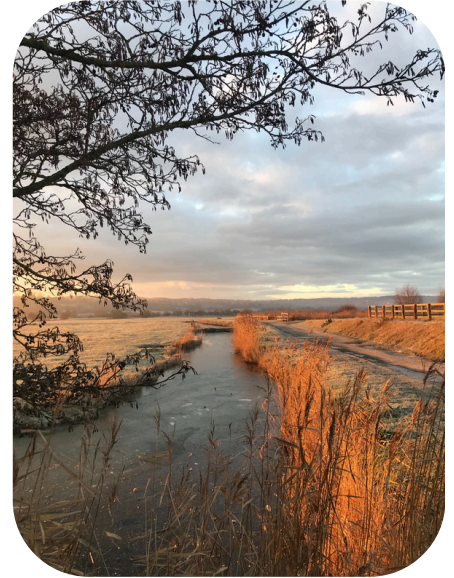
Un marais est une zone humide plate avec un sous-sol imperméable, comme le marais de Blonville-Villers, couvrant 120 ha et alimenté par 8 ruisseaux.

Bien que côtier, il est d'eau douce, drainé par des canaux pour éviter l'intrusion d'eau de mer.

Les zones humides, rares en France, jouent un rôle écologique crucial : habitat pour espèces, purification de l'eau et prévention des crues.

Historiquement, ce marais était une roselière et son aménagement par l'homme a enrichi sa biodiversité.

Protégé par le Conservatoire du Littoral, il est délimité par les falaises des Vaches Noires et le Mont-Canisy, vestiges d'un ancien estuaire formé il y a 30.000 ans.



Plan du marais généré par Indeauville

3 PLAGES, 3 AMBIANCES

Blonville s'étend sur 1590 mètres de plage de sable fin.

Juste après Bénerville, la **plage Laforge** au niveau du centre ville s'étale jusqu'au Pôle Nautique Blonville Villers. Celle-ci est particulièrement appréciée des familles mais aussi des pêcheurs de bar et ramasseurs de coques.

Descendez l'escalier, vous entrez sur la **plage de La Brèche aux cochons** tenant son nom des éleveurs qui, à l'époque, y transitaient pour se rendre à Deauville ou en Angleterre vendre leurs cochons.

En chemin, des petites dunes formées naturellement bordent les maisons ici et là...annonciateur d'une étendue plus sauvage.

Arrivée au camping, la **plage des Goblins** s'étend jusqu'à Villers.

Son cordon dunaire donne du relief à ce site naturel préservé, un cocon pour les écosystèmes qui vibre au gré des saisons, des marées... Le tout magnifié par les lumières des couchers de soleil se reflétant dans la mer et traversant les oyats...

A chaque plage, son ambiance, son caractère mais toujours la même authenticité.





PRÉSERVATION DES PHOQUES

L'opération « îlot de tranquillité, préservation des phoques » du Groupe Mammalogique Normand a pour objectif de favoriser la sérénité des phoques qui viennent se reposer sur les plages des communes normandes.

Depuis 2023, Blonville-sur-Mer a signé cette charte, rejoignant ainsi les villes côtières engagées dans la protection des mammifères marins. Cela souligne notre engagement constant envers les politiques environnementales pour la préservation de notre littoral.

En cas d'échouage de phoques, le GMN se tient prêt à soutenir nos efforts en mettant à disposition ses outils et son temps. Pour les animaux affaiblis nécessitant une prise en charge par le Réseau National Échouages, la commune s'engage à intervenir rapidement, grâce à la formation des agents techniques de la ville assurée par le GMN.

Vous constatez un animal marin échoué, vivant ou mort, contactez l'observatoire PELAGIS, qui sollicitera le correspondant local le plus proche : 05 46 44 99 10.



En attendant, en cas d'échouage d'animaux morts :

- Ne manipulez surtout pas l'animal afin d'éviter tout risque de transmission de maladie.

En cas d'échouage d'animaux vivants :

- Ne pas manipuler l'animal pour éviter de le blesser.
- Ne pas oublier qu'un animal sauvage va chercher à se défendre.
- Évitez les attroupements, l'agitation et le bruit qui stresseraient l'animal.
- Ne pas tenter une remise à l'eau sans l'aide de correspondants du réseau.

MESSAGE DE PRÉVENTION

Pour nous aider à promouvoir le respect de l'environnement pendant la saison estivale, nous nous appuyons sur le soutien de nos CRS de plage et sauveteurs en mer.

Chaque année, ils deviennent des porte-parole en assurant l'ouverture et la fermeture des surveillances de plage.



*« Merci d'avoir choisi la plage de Blonville sur mer.
Nous comptons sur vous pour ne rien oublier et
laisser la plage propre derrière vous.
Soyons responsables ensemble ! »*

UNE FLORE MARITIME À PROTÉGER



Cakilier Maritime



Liseron des dunes



Oyat



Elyme des sables

Pourquoi protéger le cordon dunaire ?

Blonville a la chance d'être doté d'une plage sauvage composée d'un cordon dunaire (plage des Goblins), riche en biodiversité et précieuse pour le littoral.

Marcher dessus, les supprimer en enlevant du sable où arracher les oyats participent à l'érosion de la dune et favorise la submersion marine.

Les plantes quant à elles, issues de la dune, maintiennent le sable et accueillent des espèces protégées en faune et en flore.

Depuis 2021 et ce, pour répondre à l'urgence climatique, Blonville a fortement réduit les nettoyages de plages pour préserver les écosystèmes dont la laisse de mer et une bande de sécurité de 2,50m aux abords des dunes est mise en place lors des passages des tracteurs.

Cette initiative, saluée par la DTTM (La direction départementale des territoires et de la mer) a permis aux dunes de se développer et la commune veille à maintenir cette dynamique de préservation de l'environnement.



ON LAISSE "LA LAISSE DE MER"

La laisse de mer est un écosystème qui participe à la vie du littoral.

C'est l'accumulation par la mer de débris naturels, indispensables à la faune de la plage.

Tout un monde sans lequel la côte se ferait grignoter et la plage n'existerait plus

Oursin



Couteau



Coque



Ponte de bulot



Natives et poches d'œufs



Eponge (animal)



Etoile de mer



Os de seiche



BAC À MARÉES



Pour les déchets polluants, la ville encourage les ramassages manuels, individuels ou collectifs !

Pour cela, un bac à marées est installé sur la digue de septembre à juin.

NOS AMIS À QUATRE PATTES

Quelques règles s'appliquent sur la commune pour protéger les chiens et faire preuve de civisme :

- Les chiens doivent être tenus en laisse sur tout la commune.
- Des sacs sont mis à disposition gratuitement pour ramasser les déchets canins,
- Les chiens sont interdits sur la plage du 1er avril au 30 septembre.

L'impact des déchets canins sur la plage est considérable :

- Contamination des eaux et risques sanitaires pour les baigneurs.
- Désagréments pour les usagers, en particulier pour les enfants qui jouent dans le sable.

Il est crucial que les propriétaires de chiens ramassent les déjections afin de respecter les autres et de préserver les espaces communs.



FUMER SANS MÉGOTER

Un mégot = 500 litres d'eau polluée.

Un seul mégot impacte l'environnement durablement, quel que soit le lieu où il est jeté...

En utilisant les dispositifs mis à votre disposition, vous contribuez avec des gestes simples à la préservation de l'environnement.

Depuis juillet 2024, la commune de Blonville est signataire d'une convention avec Alcome, premier éco-organisme travaillant en étroite collaboration avec le Ministère de la Transition Écologique, le Ministère de la Santé et les collectivités locales pour aider à lutter contre les mégots abandonnés.

Ainsi 13 cendriers de rue sont répartis sur la commune afin de permettre une meilleure gestion des mégots de cigarette.



Des cendriers de poche sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie, l'Office de Tourisme ainsi que chez nos commerçants partenaires (camping, résidence, restaurants...)

ESPACES SANS TABAC

Depuis le 1er juillet 2025 :

- Les plages, parcs, jardins publics, abords des écoles, abris de bus et équipements sportifs sont, partout en France, des zones sans tabac.
- Les terrasses des cafés resteront exemptées de cette interdiction.
- Seul le tabac est prohibé dans ces espaces, l'utilisation de la vapoteuse reste autorisée.
- Le non respect de ses espaces peut être verbalisé à hauteur de 135€

ECO GESTES NUMÉRIQUES



Avec mon téléphone

- Supprimer les données en ligne
- Limiter les flux de données (bloqueurs de publicités, éteindre la webcam, limiter le streaming..)
- Ne pas laisser l'appareil en veille ou mode recharge
- Privilégier le reconditionné et recycler vos anciens téléphones



Avec mon ordinateur

- Eteindre et débrancher les appareils
- Supprimer ses mails, se désinscrire des newsletters...
- Utiliser des moteurs de recherche écoresponsables (ecosia, lilo, Ecogine...)
- Fermer les multiples onglets



Internet en toute sécurité

- Mes mots de passe ont-ils été usurpés ?
www.passwords.google.com
- Cette adresse mail est-elle suspecte ?
www.tool.emailhippo.com
- Le site web ou fichier est-il fiable ?
www.virustotal.com

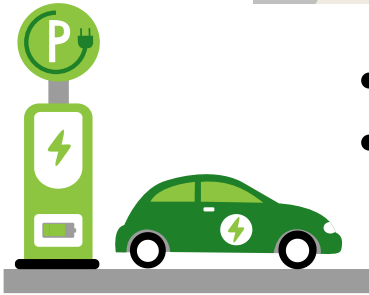


Protéger ses enfants

- Installer un contrôle parental et surveiller le temps sur les écrans.
- Configurer un compte administrateur pour vous et un compte invité pour l'enfant.
- Mettre un plafond de dépense ou l'impossibilité de faire des achats en ligne.
- Contrôler l'accès aux réseaux sociaux et jeux en ligne.
- Apprendre à ne jamais partager des infos personnelles en ligne.

INFOS PRATIQUES

Bornes de recharge pour véhicule électrique



- Parking de la pharmacie (rue Jean Duchemin)
- Place Jean Héroux (face mairie)

Points d'apport Volontaire

- Rue des Saules
- Chemin du lieu Mallet
- Rue Jean Duchemin
- Rue Marcelle Haricot
- Place du marché
- Eglise de Blonville Terre
- Croix Robin (bas de l'école)
- Parking St Adèle
- Rue Maurice Allaire



Distribution sacs jaunes



- Lundi et vendredi 9h-11h30. RDC de la mairie.
- Sur justificatif de domicile et pièce d'identité.
- Un rouleau de sacs / foyer / mois.

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS



Refuser



Réduire



Réutiliser



Recycler



Composter

Comment limiter ses déchets ?

- Remplacez vos sacs en plastique par des sacs réutilisables, un caddie ou des paniers.
- Utilisez vos propres contenants lorsque vous faites des piques niques au lieu d'utiliser du plastique.
- Achetez vos aliments en vrac et évitez les emballages excessifs.
- Allongez la durée de vie de vos objets.
- Privilégiez la seconde main.
- Optez pour des cotons bio réutilisables.
- Refusez les objets gratuits...mais inutiles !

Bonus réparation : réparer c'est faire durer !



Le bonus réparation, introduit par la loi AGEC, offre une réduction sur la facture des consommateurs pour divers équipements, notamment :

Electroménagers, Textiles, Meubles, Articles de sport, Bricolage et Jouets

Pour en bénéficier, il est nécessaire de se rendre chez un réparateur certifié QualiRépar.

Ce label comprend des artisans, des réparateurs indépendants ainsi que des services après-vente. Pour trouver un réparateur labellisé et profiter d'une réduction sur le coût de la réparation, n'hésitez pas à visiter le site ecosystem.eco ou ecologic-france.com.



Le petit
geste

Des autocollants "Stop Pub" peuvent être obtenus sur demande à l'accueil de la mairie. Le stop-pub refuse les publicités mais n'empêche pas la réception des bulletins des collectivités



LUNETTES

Rapportez vos lunettes de vue ou de soleil, avec ou sans correction, chez votre opticien. En déposant vos anciennes lunettes, vous contribuez à leur recyclage.



TÉLÉPHONE

Faites un geste solidaire et environnemental
www.jedonnemontelephone.fr

LIVRES

Offrez une deuxième vie à vos livres en les déposant dans les boîtes à livres ou en les donnant à www.recyclivre.com.



MÉDICAMENTS

Les médicaments périmés, ainsi que les plaquettes contenant des comprimés ou les flacons non terminés, doivent être rapportés à la pharmacie. Les plaquettes vides et les emballages doivent être jetés dans le bac jaune, en les séparant.

CARTOUCHES D'ENCRE

Le Bar à Encres propose un service économique et écologique pour recharger les cartouches d'encre chez l'un des 400 partenaires.
www.lebaraencres.com



DANS LA POUBELLE JAUNE

EN PLASTIQUE



Bouteilles



Flacons



Bidons



Éco-recharges



Sachets



Pots



Boîtes



Barquettes

EN MÉTAL



Aérosols



Boîtes



Conserves



Barquettes



Canettes



Couvercles

**T
O
U
S

L
E
S

E
M
B
A
L
L
A
G
E
S**

LES MODALITÉS

- Les emballages doivent être vidés, non lavés, séparés.
- Les papiers doivent être non broyés et non déchirés.
- Le bac jaune doit être sorti la veille au soir à partir de 19h.

Pour obtenir un bac de tri ou une carte de déchèterie :

Rdv au centre de collecte : Chemin du Roy - Touques avec votre taxe d'habitation et une pièce d'identité.

EN CARTON



Briques



Boîtes



Boîtes à œufs

NOUVEAU



Les cartons de vos colis de livraison* vont également dans les bacs jaunes



Boîtes à pizza



Rouleaux



Étuis

EN PAPIER



Magazines



Enveloppes



Feuilles



Cahiers

Si vos emballages sont plus grands que le conteneur, ils sont à découper en morceaux ou à apporter en déchèterie.

Retrouvez la carte des points tri du territoire en téléchargeant l'application « Guide du Tri » de CITEO



Où les déposer ?



DANS LA CUISINE

Réduire ses déchets et faire des économies

Bocaux en verre



Gourde en inox



Carafe filtrante



Brosse à vaisselle



Eponge lavable



Film alimentaire réutilisable



Tapis de cuisson silicone alimentaire



Mousseur robinet réducteur d'eau



Lunchbox



 **Le petit geste**

Privilégier les contenants en verre, pyrex, inox, fonte et céramique pour cuisiner sainement !

DANS LA SALLE DE BAINS

Coton tige réutilisable



Lingettes démaquillantes lavables



Brosse à dents durable



Cosmétiques solides



Rasoir de sûreté



Culotte menstruelle ou Cup



DANS LA MAISON

- Réglez la température de chauffe de l'eau sanitaire du foyer à 55-60 °C.
- Le calcaire réduit l'efficacité de votre ballon. Entretenir régulièrement son chauffe-eau permet d'économiser jusqu'à 20% d'énergie.
- Vous envisagez des travaux de rénovation de votre habitation ? De nombreuses solutions plus économes en énergie existent : ballon intelligent' qui adapte la chauffe aux usages, chauffe-eau solaire ou thermodynamique (sur le principe de la pompe à chaleur) : renseignez-vous !
- Nettoyez au moins une fois par an la VMC : encrassée, elle consomme plus d'électricité !

CHOISIR SON COMPOSTEUR



Trois types de composteurs sont proposés gratuitement par la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie

- **Composteur individuel**
- **Lombricomposteur**
- **Composteur collectif**

Les composteurs sont disponibles, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.



Service Environnement - Centre de collecte
Rue du chemin du Roy (à côté de M.Bricolage)
14800 Touques.

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Contact : 02 31 88 5000

FAIRE SON COMPOST

3 règles d'or pour un compost réussi !

Mélanger les matières (sèche et humide), aérer régulièrement et surveiller l'humidité.

Epluchures de légumes



Epluchures de fruits



Coquilles d'oeuf



Sachets de thé (en papier)



Dosettes de café souple (en papier)



Marc de café



Fleurs fanées



Feuilles mortes



Gare au sac compostable !
Il n'a que le nom mais ne se dégrade pas forcément.

FAVORISER LA VIE SAUVAGE



PRENDRE SOIN DES OISEAUX

- Dès les premières gelées, offrez des mélanges de graines, boules de graisse ou fruits (attention au filet autour des boules).
- Hors période froide, arrêtez de nourrir les oiseaux pour qu'ils retrouvent leur instinct sauvage.
- Évitez le pain, nuisible pour les oiseaux.
- En période de chaleur, fournissez un récipient peu profond d'eau, changez-la régulièrement et nettoyez-le.



INSTALLER UN NICHOIR

La mise en place de nichoirs représente un avantage considérable pour la sauvegarde des oiseaux et la préservation de la nature.

- Orientation du trou d'envol : Il est recommandé de diriger le trou d'envol vers l'est ou le sud-est afin de protéger les oisillons des vents dominants et de la pluie.
- Protection contre les prédateurs : Assurez-vous que les chats n'ont pas accès au nichoir.



PRÉSERVER LE HÉRISSEON

Le hérisson est un allié du jardin, un vrai pesticide naturel !

- Offrez-lui un abri avec des feuilles et des branchages pour l'hibernation.

Un hérisson actif en plein jour est inhabituel :

- Prenez-le avec des gants et placez-le dans un carton avec de l'eau et des croquettes ou pâtées pour chats.
- Contactez un refuge pour animaux sauvages si nécessaire.

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Arrosage

- Réduire vos arrosages en paillant vos plantes et massifs.
- Arroser le soir.
- Privilégier des plantes régionales adaptées au climat et faites des économies d'eau en installant un récupérateur d'eau !

Les semences

- Opter pour des semences biologiques ou paysannes, qui préservent l'environnement et la biodiversité (AB ou Ecocert). Contrairement aux autres semences, celles-ci ne sont pas modifiées génétiquement et peuvent être reproduites.
- Employer des pots compostables ou des boîtes d'œufs pour vos semis.
- Planter vos semis après les saints de glace !

La mare

Une mare favorise une riche biodiversité avec des espèces comme les tritons, grenouilles et libellules.

Avant de l'installer, il est important de considérer :

- les dimensions
- les matériaux d'étanchéité
- les plantations (éviter les espèces exotiques)
- la faune et la flore (éviter les poissons rouges)
- l'entretien.

Eviter les pesticides

Des solutions naturelles existent pour désherber efficacement :

- Purin d'orties
- Eau de cuisson des pâtes ou de pommes de terre
- Mélange naturel : 1 kg de sel, 2 l d'eau et 3 l de vinaigre blanc)

LES OISEAUX DU JARDIN



Grive



Hirondelle



**Bergeronnette
grise**



Chardonneret



Tourterelle



**Mésange
charbonnière**



Mésange bleue



**Mésange à
longue queue**



Troglodyte



Pinson



Merlette



Merle



Pie



Rouge gorge



Moineau



Pic vert

LES ARBRES ET LES HAIES

"J'aime les arbres, ils sont comme nous, racines en terre et tête vers le ciel"

Erri de Luca

- **Limite les risques**
de crue et de sécheresse,
ralentit l'érosion des sols
freine le ruissellement.

- **Rôle essentiel dans le cycle de l'eau**
intercepte les pluies avant
qu'elles n'atteignent le sol,
influence leur distribution.

- **Purifie les sols**
Absorbe les
nanoparticules
polluantes (pesticides...)



- **Producteur d'oxygène**
absorbe le CO₂,
stocke le dioxyde de carbone
réduit les émissions de gaz
à effet de serre.

- **Alimente les nuages**
grâce à
l'évapotranspiration

- **Système racinaire**
Stabilise le sol
améliore sa perméabilité,
prévient les glissements de terrain

Les arbres et haies fournissent un habitat pour de nombreuses espèces sauvages et sont de véritables alliés contre le réchauffement climatique.

Préserver ces espaces semi-naturels est essentiel à la trame verte régionale, et le bocage est une caractéristique indissociable de la Normandie.

DU 15 MARS AU 15 JUILLET, ON LAISSE NOS HAIES EN PAIX

Pour protéger les oiseaux durant leur période de reproduction, la Politique Agricole Commune interdit l'élagage des haies entre le 16 mars et le 15 août. Il est fortement conseillé d'éviter l'élagage durant cette période critique, chez les particuliers.

Les haies sont essentielles à la biodiversité, abritant de nombreuses espèces protégées en milieu agricole et urbain.

- Régulation du climat local en fournissant ombre et fraîcheur.
- Prévention du ruissellement et maintien des sols.
- Augmentation des capacités agricoles et protection des cultures et du bétail grâce à l'effet coupe-vent.
- Fonctionnement comme corridors biologiques pour les espèces et soutien au développement de certaines espèces de flore.



MAISON À INSECTES



Gauche à droite: Papillon, Abeille, Pince Oreille, Coccinelle, Syrphe, Chrysope, Abeille solitaire (ou osmie), Bourdon, Abeille charbonnière (ou xylocope)

SA FONCTION

La fonction de ce refuge est d'attirer des insectes bénéfiques tout en luttant contre les nuisibles et en facilitant la pollinisation des cultures.

Il est essentiel pour ces insectes, qui manquent d'abris aujourd'hui.

L'INSTALLATION

Placez-le à environ 30 cm du sol dans un coin tranquille, orienté vers le Sud ou le Sud-Est, et à l'abri des vents dominants.

Pour aider les abeilles et autres insectes, remplissez une coupelle d'eau en parallèle d'une maison à insectes et couvrez-la de bouchons de liège pour leur permettre de boire sans se noyer.

FRELONS ASIATIQUES

Frelon asiatique

3cm, reconnaissable
aux pattes jaunes



Frelon européen

jusqu'à 4cm

PIÈGE A FRELONS

Utilisez les pièges en deux périodes :

- Mars à Avril (avant la ponte)
- Novembre à Décembre
(avant l'hibernation des reines).

Évitez d'utiliser des pièges entre ces périodes pour protéger les espèces utiles à l'écosystème.

JARDINAGE

Inspectez vos toitures intérieures et vérifiez vos abris de jardin, cabanes pour enfants, greniers, et garages pendant les beaux jours.

Avant de tailler, secouez légèrement vos arbustes et haies pour éviter d'irriter les frelons, sensibles aux vibrations.

NID PRIMAIRE

Il est important de détecter les nids primaires avant que les reines pondent et qu'un nid secondaire se développe.

N'appellez pas le 18, les pompiers n'interviendront pas.



VOISINAGE

Les nids de frelons asiatiques se situent dans un rayon de 2 km.

Si vous en avez dans votre jardin, enquêtez auprès de vos voisins pour localiser le nid secondaire.

EN CAS DE DÉCOUVERTE DE NID

Avant le 23 juin (date de campagne de lutte collective sur le département du Calvados), la prise en charge sera à la charge du demandeur.

Dans ce cas, nous vous conseillons de passer par un professionnel à même de gérer ce type d'intervention via le référent Fredon du territoire : 06 67 20 26 34.

TONTE ET TRAVAUX

Les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés uniquement aux jours & horaires suivants :



- 8h30-12h
14h30-19h30
Du lundi au vendredi



- 9h-12h
15h-19h
Samedi
- 10h-12h
Dimanche et
jours fériés

Laisser en jachère 10 à 20 % du gazon favorise la biodiversité et vous permet de conserver sur le reste de la surface, un gazon entretenu, avec une tonte régulière.

Le petit geste



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Chaque riverain doit entretenir la voie publique devant chez lui pour les maisons individuelles. Pour les immeubles, c'est la copropriété qui s'en charge.

L'entretien des haies à l'aplomb des propriétés est également requis, selon le règlement sanitaire départemental du Calvados et l'arrêté municipal numéro 29-2018.



Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires, portiers ou concierges, sont tenus de balayer la neige devant leurs habitations, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant ceux-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sel, du sable, des cendres ou de la sciure de bois. (Article 12 arrêté municipal n°11).

**Merci de contribuer à faire de Blonville-sur-Mer
une ville propre et agréable.**

EN CAS DE COUPS DE VENT



Pour garantir la sécurité sur les routes, protéger autrui et préserver la nature face aux risques liés au vol d'objets et aux déchets.

Nous vous remercions de ne sortir vos poubelles et/ou conteneurs que si cela est vraiment nécessaire et de mettre en sécurité le matériel de jardin.

Des points de collecte sont à votre disposition dans la commune pour vous permettre de jeter vos déchets.

NETTOYONS LA PLAGE



Sac et pince fournis

Rendez-vous à

Blonville-sur-mer
poste de secours n°1

chaque lundi de 9h30 - 11h30

Renseignements au 06 62 61 14 86



cotefleuriepropre.fr



COMMERCANTS-ARTISANS

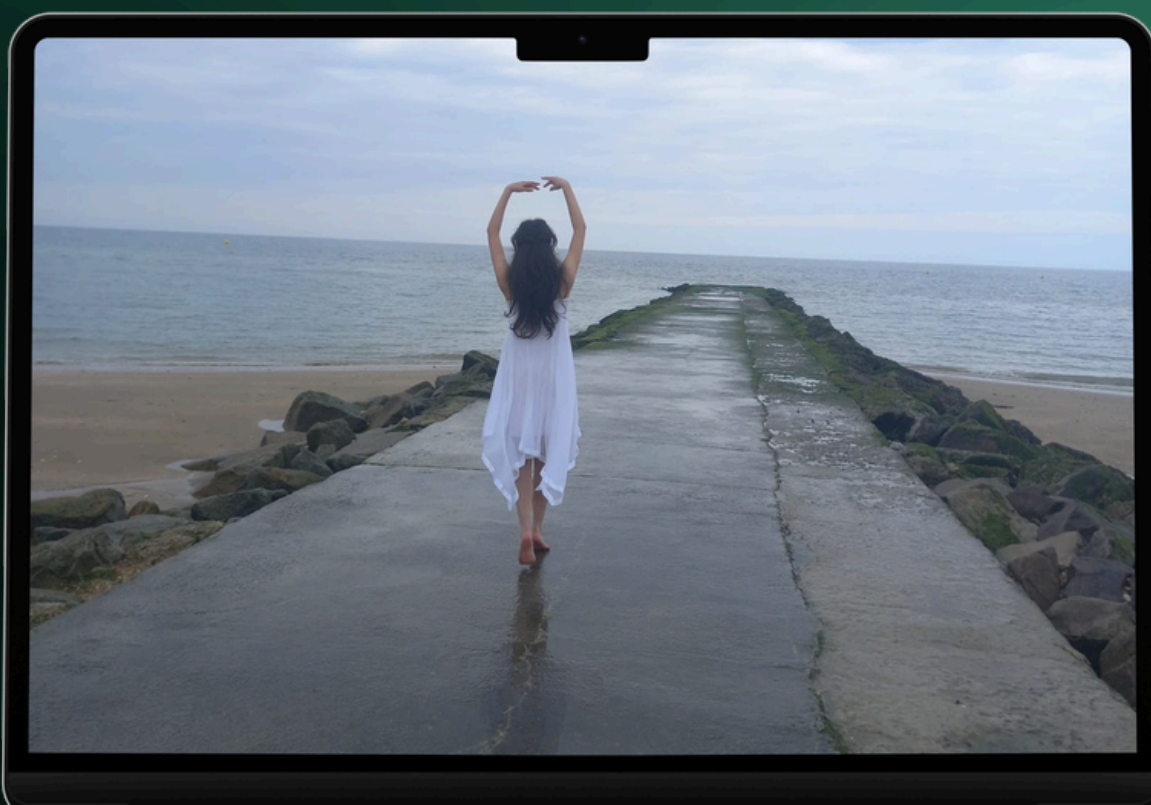
CONSOMMONS
Blonvillais

Nos commerçants et artisans
font partie de la vie locale.

Consommons Blonvillais pour
encourager le dynamisme de la ville !

BLONVILLE

la planète et nous !



ENVOLÉES BLONVILLAISES

« Quand la danse sublime la nature et inversement... »

Afin d'éveiller les consciences et sensibiliser à la préservation des magnifiques mais fragiles sites naturels de la commune, Blonville a collaboré avec la chorégraphe Noëlle Pique.

Ainsi a été créée une véritable Ode à la Nature, mettant en lumière la diversité de nos écosystèmes : mer, marais et campagne.

Visionner
la vidéo



Vidéo visible également
sur nos réseaux.